



CHAPE AUTONIVELANTE FAIBLE ÉPAISSEUR À RETRAIT COMPENSÉ

POUR MISE À NIVEAU DE PLANCHERS ET CHAUFFAGE AU SOL ADAPTÉE POUR TOUS REVÊTEMENTS – USAGE INTÉRIEUR

Application de 5 à 50 mm dans une seule passe
Grandes surfaces sans joints, jusqu'à 200 m²
Recouvrement direct avec tout revêtement
Ideal pour planchers chauffants minces
Conductibilité thermique certifiée

DESCRIPTIF PRODUIT

Paris SLIM est un mortier-chape de consistance fluide « autonivelante » en sac prêt à gâcher

CHAMPS D'UTILISATION

- Chapes de faibles épaisseurs en poses adhérentes, désolidarisées ou flottantes en locaux P3 (UPEC)
- Dressages de surface et mises à niveau de sols de 5 à 50 mm.
- Chapes pour planchers chauffants, minces ou classiques, hydrauliques ou électriques.

Usage intérieur seulement.

MODE D'EMPLOI

Préparation du support

Le support doit être propre, consistant, sans fissures, complètement sec et exempt de risques de remontées d'humidité.

Traiter le support préalablement à l'application du produit en fonction de ces caractéristiques et du type de pose.

Pose adhérente (support rigide : dalle béton ou chape)

S'assurer de l'absence de tous trous ou micro-fentes dans le support qui pourrait entraîner la fuite du mortier lors du coulage. Procédez au rebouchage de ceux-ci si nécessaire.

Le plus tard possible avant la mise en œuvre la chape :

- Éliminer tout résidu qui puisse compromettre ou réduire l'adhésion - peinture, vernis, colle, plâtre, cire, laitance etc. - par ponçage ou grattage
- Dépoussiérer soigneusement la surface par aspiration.
- Appliquer le primaire :
 - Support poreux et rugueux : primaire-latex d'adhérence bouche pores [Latex CS](#) (voir fiche technique).
 - Support fermé ou très plat ou revêtement de sol existant : primaire époxy bi-composant [Primaire CS](#) sablé (voir fiche technique).

Pose désolidarisée (support rigide) : disposer sur toute la surface un film/membrane de désolidarisation ([Membrana CS](#)) avec recouvrement des lés de 15 cm minimum et jonction étanche avec bande adhésive de 5 cm de large minimum, en remontant sur les parois jusqu' à l'épaisseur de la chape.

Pose flottante (sur sous couche isolante SC1) :

Prévenir tous mouvements des isolants et les infiltrations aux joints entre éléments avec jonction par bande adhésive ou interposition film de désolidarisation (voir pose désolidarisée).

Pose sur plancher bois :

- Bien fixer les éléments en bois du support pour éviter tout mouvement
- Intercaler sur toute la surface une membrane imperméable et respirante (perméable à la vapeur) [Membrana CS](#), avec jonction étanche par bande adhésive (voir pose désolidarisée).

Voir aussi les recommandations RAGE - Grenelle de l'Environnement 2012 - Chapes et Dalles sur planchers bois en Neuf/en rénovation.

Planchers chauffants : en fonction du type de système chauffant, respecter les indications des paragraphes précédents :

- Pose adhérente si contact direct entre chape et support rigide
- Pose désolidarisée si un film est présent entre la chape et le support
- Pose flottante si la chape est posée sur une sous couche isolante.

Les éléments chauffants doivent être disposées, testées et bien fixés au support pour éviter tous mouvements lors du coulage de la chape. Lors de la pose de la chape le système chauffant ne devra pas être en service.

Prévoir en tout cas la désolidarisation périphérique des parois et poteaux par une bande résiliente 5 mm d'épaisseur minimum.

Vérifier les niveaux et si nécessaire prévoir des coffrages de confinements latéraux

Préparation du produit

Le produit est prêt à l'emploi après gâchage avec de l'eau. Il ne demande pas d'ajout d'autres matériaux (agrégats, adjuvants etc.).

Gâchage manuel (malaxeur électrique)

- Mettre le contenu d'un ou plusieurs sacs entiers dans un bac de dimensions adaptés.
- Gâcher à raison d'environ **4-4,5 litres d'eau** par sac à l'aide d'un malaxeur électrique à basse vitesse pendant env. 3 minutes jusqu'à obtenir une pâte homogène de **consistance fluide et autonivelante**.

Application mécanisée

- Utiliser une pompe à malaxage en continu (type M-TEC DuoMix ou PFT G4/G5 modifié pour mortiers autonivelantes), machines à enduire.

Régler l'eau en fonction du débit du produit gâché, qui doit être homogène et de **consistance fluide et autonivelante** (Eau environ 17% du poids du mortier sec - Étalement : 230 à 250 mm avec kit Ø67, H45 mm).

Ne jamais recourir à un excès d'eau

Application

Paris SLIM se pose comme une chape fluide ou comme un ragréage forte épaisseur :

- Disposer les repères de niveaux
- Couler la chape en une seule passe, sans interruptions, en débutant par le point le plus bas de la pièce
- Retirer les trépieds (si présents) à l'avancement du coulage
- Agiter avec une barre de débouillage par deux passes croisées sur toute la surface pour épaisseur élevées
- Pour faibles épaisseurs égaliser en passant un débulleur ou un râteau cranté si nécessaire.

Épaisseurs d'application

Chape adhérente sur support rigide*	5 à 50 mm
Chape désolidarisée sur support rigide**	20 à 50 mm
Chape désolidarisée sur plancher bois***	30 à 50 mm
Chape flottante sur isolant SC ₁	30 à 50 mm

* dalle béton, chape etc., après primaire.

** dalle béton, chape etc.

*** Application possible sur plancher bois conforme aux indications Rage « Chapes et dalles sur plancher bois »

Application sur plancher chauffant hydraulique

Sans isolation - pose adhérente ou désolidarisée	Recouvrement tubes 5 mm minimum*
Sur SCAM SC1	Recouvrement tubes 7 mm minimum*
Sur isolant SC1	Recouvrement tubes 10 mm minimum*

*Épaisseur maximum de la chape en tout point : 50 mm

Application sur plancher chauffant électrique :

Sans isolation, pose adhérente	Recouvrement câbles 5 mm minimum Épaisseur totale 10 mm minimum
Sans isolation, pose désolidarisée	Recouvrement câbles 5 mm minimum Épaisseur totale 20 mm minimum*
Sur SCAM SC1	Recouvrement câbles 5 mm minimum Épaisseur totale 25 mm minimum*
Sur isolant SC1	Recouvrement câbles 5 mm minimum Épaisseur totale 30 mm minimum*

*Épaisseur maximum de la chape en tout point : 50 mm

Fractionnement :

Réaliser les joints de fractionnement dès que la chape devient praticable, tous les 200 m² et au plus tous les 8 m.

Prévoir les joints quand le rapport longueur/largeur de la surface rectangulaire dépasse la valeur de 5, et lorsque les surfaces sont irrégulières (formes en L etc.) : se rapprocher le plus possible de la forme carrée.

Joints exécutés par sciage mécanique sur les 2/3 de l'épaisseur de la chape.

Les joints de dilatations du gros œuvre doivent toujours être continués dans les chapes et le revêtement.

Cure de la chape

Lors de la pose de la chape le bâtiment doit être clos et couvert, le vitrage posé.

La chape, à peine posée, doit être protégée pendant 48 heures d'un ensoleillement direct, des fortes chaleurs, des courants d'air (fenêtres masquées) et du risque de gel.

Elle ne doit pas être réhumidifiée et sera maintenue dégagée pour permettre le séchage ; l'aération du local se fera à partir des 48 heures après le coulage.

Entre la fin de la pose et l'application des revêtements de sol la chape ne doit pas être exposée à l'eau de pluie ou à d'autres événements climatiques qui peuvent compromettre le séchage.

Elle ne doit pas non plus être abîmée par le passage des engins de chantier ou par des charges élevées et sera protégée de toute charge fixe pendant les 3-4 jours suivants le coulage

Recouvrement

Paris SLIM est idéal pour la pose directe de tout revêtement de sol –carrelage céramique, grès cérame, pierre, parquet (collé ou flottant), revêtement mince et souple, etc.

Aucun ponçage de la chape n'est nécessaire.

La pose collée s'effectue avec les colles classiques.

Délai avant recouvrement

Carrelage céramique, grès, pierre, etc.						
Épaisseur (mm)	5-10	10-15	15-20	20-30	30-40	40-50
Délai (jours)	2	3	4	5	14	33

Revêtements sensibles à l'humidité (Parquet, lino, moquette, sol en PVC...)*				
Épaisseur (mm)	5-10	10-15	15-20	20-30
Délai (jours)**	4	6	7	8

*Taux d'humidité de la chape inférieure ou égale à 2%.

(À vérifier préalablement par mesure à la bombe à carbure).

** Au-delà de 30 mm considérer une vitesse de séchage indicative de l'ordre de 1 semaine par cm d'épaisseur totale de la chape.

Ces temps sont donnés à +20 °C et 65 % d'humidité relative, ils sont allongés à basse température et réduits par la chaleur : vérifier que le taux d'humidité résiduel mesuré à la bombe à carbure soit conforme au CPT du revêtement considéré.

Pour réduire le délai de recouvrement, il est possible traiter la surface de la chape avec un primaire capable d'empêcher les remontées d'humidité – **Primaire CS** (voir fiche technique) - quand l'humidité résiduelle est inférieure à 5%.

Plancher chauffant : la pose du revêtement sera faite après la première mise en chauffe du système. Lors de la pose du revêtement le système chauffant ne devra pas être en service.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Densité en sac (NF EN 13055-1)	environ 1600 Kg/m ³
Densité en œuvre	environ 2200 Kg/m ³
Temps d'utilisation de la gâchée	environ 30-45 minutes (à 20° C)
Température d'emploi	De + 5° C à + 35° C
Temps de prise	8 heures après la pose
Praticabilité	12 heures après la pose
Résistance à la compression (NF EN 13892-2)	25,0 MPa - N/mm ² (250 Kg/cm ²)
Résistance à la flexion (NF EN 13892-2)	5,0 MPa - N/mm ² (50 Kg/cm ²)
Conductibilité thermique (NF EN 12667)	$\lambda = 1,66$ W/mK
Dureté	Classe 8 (Robinson test)
Retrait	< 0,3 mm/m environ
Délai mise en service chauffage au sol	4 jours
Facteur de diffusion de la vapeur d'eau (NF EN ISO 10456)	$\mu = 120$ (en ambiance sèche)
Perméabilité à la vapeur (UNI 10351)	$\delta = 1,6 \cdot 10^{-12}$ Kg/msPa
Capacité thermique massique (chaleur spécifique)	$C_p = 1000$ J/(KgK)
Réaction au feu (NF EN 13501)	Euroclasse A1 (Incombustible)
Émissions dans l'air intérieur, (arrêté du 19/04/2011)	A+
Présentation	Sacs de 25 kg sur palettes filmées : 60 sacs/palette, soit 1500 kg de produit en poudre par palette.
Consommation	Environ 0,76 sacs/m ² pour chaque cm d'épaisseur, soit 1,9 kg/m ² pour chaque mm d'épaisseur.
Conditions de conservation (Directive Européenne 2003/53/EC)	En emballage d'origine non ouvert, stocké à l'abri de l'humidité dans un lieu couvert
Durée (D.E. 2003/53/EC)	12 mois à partir de la date de fabrication notée sur le sac
Fiche de données de sécurité	Disponible sur www.laterlite.fr
Marquage CE	NF EN 13813 CA-C25-F5
Déclaration des Performances (DoP)	Disponible sur www.laterlite.fr/dop

RECOMMANDATIONS

Le produit ne doit pas être gâché à la main, à la pelle ou à la bétonnière.

Toujours malaxer le produit par sacs entiers.

La chape n'est pas destinée à rester apparente et doit toujours recevoir un revêtement de sol.

Le produit n'est pas adapté pour application sur sols extérieurs, sols friables ou instables, sols soumis à des remontées d'humidité, sols mouillés en permanence, locaux humides (douches de collectivité, cuisines...), sols industriels.



Laterlite

122, Montée du Plantin
69380 Chasselay - FRANCE
Tél. +33 (0)4 78 47 31 07
Site : www.laterlite.fr
E-mail : info@laterlite.fr



Document non contractuel fourni à titre indicatif. Les informations données selon notre meilleure expérience et connaissance, sont susceptibles d'être modifiées par notre société à tout moment et sans préavis. Reste à la charge de l'utilisateur d'établir si le produit est adapté ou non à l'emploi prévu. Se reporter à notre site internet et à notre service technique pour connaître la dernière mise à jour de la fiche. Produit destiné au seul usage professionnel.